



CONSEIL D'ADMINISTRATION REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 28/10/2020

L'an deux mille vingt le mercredi vingt-huit octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme. Pascale Luguët, Présidente.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°1 - Mise à jour du tableau des effectifs

Présents :

Mme LUGUET **Maire**

Mme MANDEIX **Vice-présidente**

Mme FRECHET **Députée**

Mme PERTHUIS, M BEAUMONT, Mme BASSI, Mme MANSE, Mme SADRES **Conseillers Municipaux**

M BACHOWSKI, M BRU, Mme COPPOLA, M FAINZANG, Mme GONZALO, M NADAU **Désignés**

Absents excusés :

Mme TRUILHE (absente excusée), Mme BENFAKIR (absente excusée), Mme MAHAIE (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	014
Nombre de procurations :	00

Rapporteur : **Mme Catherine MANDEIX**

RH N° 2020 - 33 - 001

I - Exposés des motifs

Afin de prendre en compte les départs de certains agents du CCAS pour motif de retraite ou de mise en disponibilité, il vous est proposé de créer et supprimer les postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Motif	service	Poste supprimé	Poste créé	Nombre de poste	Date effective
Recrutement	Petite enfance	Auxiliaire de puériculture principal 2 ^{ème} classe	Agent social territorial	1	01/01/2021
Recrutement	Petite enfance	Agent social principal 2 ^{ème} classe	Agent social territorial	1	01/01/2021

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2021.

II - Considérants et références juridiques

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale,
Vu l'avis de la commission administration générale, urbanisme et personnel,
Vu l'avis de la commission administrative paritaire,
Vu l'avis du comité technique.

Le conseil d'administration, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

CREER et SUPPRIMER : les postes suivants :

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil d'administration, Le secrétaire de séance, La Présidente,

M Stéphane BEAUMONT

SIGNE
Mme Pascale Luguët